

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

AMENDEMENT

N ° AS340

présenté par

Mme Janvier, M. Martin, M. Ardouin, Mme Sylla, Mme Provendier, M. Eliaou et Mme Charrière

ARTICLE 15

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.